



Semestrialisation

(Expérimentation art.34)

(Expérimentation terminée)

Collège Voltaire
PLACE VOLTAIRE , 83100 TOULON
Site : <http://www.ac-nice.fr/voltaire/>

Auteur : Corine Terelli

Mél : ce.0830954I@ac-nice.fr

Organisation de l'année en 2 semestres et deux demi-semestres, et d'une semaine de remédiation avant fin décembre pour chaque niveau.

Plus-value de l'action

La semestrialisation engage une réflexion collective sur les pratiques et sur l'évaluation. Elle permet de prendre en compte la difficulté scolaire et offre aux élèves la possibilité de se rattraper et d'apprendre de leurs erreurs.

Nombre d'élèves et niveau(x) concernés

Ensemble des classes du collège.

A l'origine

Le projet est parti d'un constat en 2010 : les trimestres étant de durée variable, les équipes notaient une difficulté pour les professeurs de Musique et Arts Plastiques dans l'évaluation des élèves, ainsi que l'impossibilité de mettre en place des périodes de remédiation, ce qui entraînait le décrochage d'élèves aux 2ème et 3ème trimestres.

Dans le but d'un suivi plus fin du parcours des élèves, il a été proposé d'intégrer au Projet d'Etablissement 2010/2014 une organisation en DEUX SEMESTRES et DEUX DEMI-SEMESTRES, via une expérimentation article 34 avec le soutien du PASIE.

Objectifs poursuivis

L'étalement des évaluations, un suivi pédagogique plus fin de l'élève, une prise en compte rapide d'un éventuel décrochage et un lien étroit avec les familles pour prévenir l'échec et mettre en place à temps des mesures de remédiation.

Description

L'organisation de l'année en semestres a pour finalité de permettre à chaque professeur et aux équipes disciplinaires d'appréhender l'année dans sa globalité pédagogique et éducative en vue d'une progression continue des classes et des élèves. Cette architecture diminue le rôle de la note en accroissant la fréquence des évaluations, permettant ainsi aux élèves d'être suivis au plus près dans leur progression et de construire progressivement leurs apprentissages. Des temps de diagnostic et de remédiation ponctuent l'année avec des devoirs communs et des semaines de remédiation fin de semestre.

Modalité de mise en oeuvre

-2 Conseils de Professeurs à mi-semestre + 2 Conseils de Classe semestriels, et 3 rencontres Parents/Professeurs sur l'année (1 à la rentrée, 1 début décembre, 1 juste avant les vacances de printemps).

-Organisation de la remédiation en fin de semestre:

1 semaine en décembre avant le brevet blanc pour les 3e/

1 semaine en janvier pour les autres niveaux;

1 semaine avant le brevet pour les 3e (6h par discipline français/mathématiques et HG), avec révisions, évaluation diagnostique et remédiation/

1 semaine début juin pour les autres niveaux; l'enjeu est notamment ici de repérer les élèves qui bénéficieront l'année d'après en 4e et 3e

de modules sur des compétences fondamentales non acquises (1h hebdomadaire en mathématiques et en français)

Trois ressources ou points d'appui

Aux inquiétudes émanant des professeurs (pas de Conseils de classe durant une trop longue période et difficultés à mettre en place des périodes de remédiation), et des parents (Conseils de classe trop espacés dans le temps), le collège avait répondu lors de la phase de mise en oeuvre par:

- la création de deux demi-semestres avec des Conseils de professeurs
- une information aux parents plus développée et individualisée (relevés de notes)
- des périodes de remédiation
- la mise en place d'aide aux devoirs et d'accompagnement éducatif pour les élèves en situation difficile.

Difficultés rencontrées

Certains enseignants considèrent que la solennité d'un bulletin trimestriel manque pour certains élèves.

Moyens mobilisés

105 heures d'aide aux devoirs (en groupes ou individualisées)

Partenariat et contenu du partenariat

/

Liens éventuels avec la Recherche

/

Evaluation

Evaluation / indicateurs

Élèves :

Évolution des résultats des élèves

Nombre d'élèves en situation de décrochage

Dispositifs mis en place et participation à ceux-ci (aide aux devoirs, PPRE avec soutien personnalisé)

Taux d'affectation en 2ème GT

Satisfaction des parents

Satisfaction des professeurs

Documents

Aucun

Modalités du suivi et de l'évaluation de l'action

Auto-évaluation, évaluation interne et externe

Effets constatés

Sur les acquis des élèves :

Moins d'angoisse liée aux évaluations, celles-ci étant plus espacées dans le temps et plus nombreuses.

Sur les pratiques des enseignants :

L'organisation chronologique et systémique de la semestrialisation a fait porter par les équipes un regard différent sur le système d'évaluation et de notation. Cela a abouti à la création d'une première classe de 6ème par compétences en 2011/2012, et d'une deuxième en 2012/2013 à l'initiative des équipes pédagogiques. Une réflexion sur les pratiques pédagogiques a porté ce projet de classe par compétences.

Sur le leadership et les relations professionnelles :

Les conseils de professeurs et de classe sont l'occasion d'un travail étroit en équipe. Les rencontres parents/professeurs à l'aide de bilans (relevés de notes, bulletins) permettent une prise en compte concrète de l'élève. La remédiation individualisée ou en petits groupes avec l'aide des Assistants d'Education renforce le partenariat avec la Vie Scolaire.

Sur l'école / l'établissement :

Les moyennes disciplinaires sont représentatives d'un travail au long cours. Par le biais des Conseils de professeurs en sus des Conseils de classe, les équipes travaillent plus étroitement sur la progression de leurs élèves. Des actions de remédiation peuvent être mises en place rapidement. Cette réactivité concourt à la prévention de l'échec et, partant, du décrochage. La visibilité de l'année scolaire grâce au calendrier semestriel remis aux familles, les rencontres parents/professeurs et la disponibilité de ces derniers tout au long de l'année confortent cette réactivité.

Plus généralement, sur l'environnement :

D'un point de vue qualitatif, les parents et les élèves apprécient globalement la lisibilité de l'année (le découpage sur 36 semaines leur est remis en début d'année et affiché sur le site), les remédiations, les éditions de relevés de notes et des bulletins.